



## Tromperie sur l'achat d'une voiture citroen

Par **nacioci**, le **28/03/2012** à **10:35**

Bonjour,

je viens de porter plainte pour abus de confiance au- près de la gendarmerie  
je suis allé au mois de juin 2010 commander un boitier de clé de contact  
de ma voiture citroen exclusive acheter un an et demi plus tot qui avait  
25000 kms a mon arrivé un vendeur me propose de me reprendre ma voiture contre la  
nouvelle citroen c3 la meme que la mienne je refuse et la il me  
dit que mon credit de 370 euros part mois ne serait plus que de 320 euros avec quatres mois  
gratuit a force de me proposer tout ses avantage je passe sur beaucoup d'autre choses je  
fini part signé le bon de commande je me dit  
tu as fait une bonne affaire mes hellas a la reception de mon premier payement  
je reçois a payer 440 euros et de plus la voiture n'était pas la même que prévu j'ai eu beau  
me deplacer plusieurs fois chez citroen avant la fin des 10 jours pour leur rendre la voiture  
impossible personne etait aux courant le vendeur en congé les responsable impossible a voir  
on ma promener d'un bureau a un autre voila ce n'ai qu'un aperçu de cette affaire deux pages  
ne suffirait pas a tout vous expliquer je me trouve dans une mauvaise passe  
impossible de prendre un avocat faute de moyen petite retraite  
j'ai 80 ans merci pour votre aide avec mes salutations renato